



SYNDICAT d'ÉNERGIE de l'OISE

# L'ACTEUR ÉNERGIE DES COLLECTIVITÉS

**CONTRÔLE  
CONCESSION**

**MAÎTRISE  
D'OUVRAGE  
TRAVAUX**

**ÉCLAIRAGE  
PUBLIC**

**ACHAT  
D'ÉNERGIE**

SYNDICAT  
D'ÉNERGIE  
DE L'OISE

**BORNES DE  
RECHARGE**

**MAÎTRISE DE  
L'ÉNERGIE**

**TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE**

Pour chacune de ses missions, le Syndicat d'Énergie de l'Oise SE60 joue activement son rôle d'**incitateur et de fédérateur des énergies locales**. Il apporte son expertise et des financements pour répondre concrètement aux besoins des collectivités et les emmener de façon pragmatique vers la transition énergétique.

# LES MISSIONS DE BASE



C'est la mission fondatrice du Syndicat que de **veiller à la bonne exécution du contrat de concession pour la distribution d'électricité.**

**Propriétaire du réseau**, il assure également la gestion des enveloppes financières versées par le concessionnaire (3,7 millions d'euros en 2016), qu'il réinvestit en travaux **de modernisation.**



Il est **garant de la qualité de la fourniture** : à ce titre, il contrôle les données fournies par le concessionnaire Enedis. Avec lui, **il programme les investissements** sur le réseau et les coordonne. Il agit aussi pour l'intégration des ouvrages à leur environnement **pour améliorer le cadre de vie** (embellissements de postes, destructions de postes-tour).



## LE PÉRIMÈTRE DU SE60

- 451 communes
- 639 851 habitants

## LE PATRIMOINE DU SE60

- 4 692 km HTA dont 62,5 % en souterrain
- 4 579 km BT dont 55 % en souterrain
- 5 069 postes de transformation



Renforcements, extensions, enfouissements, sécurisations, le SE60 assure la maîtrise d'ouvrage de tous types de travaux d'électrification et réseaux liés (éclairage public et téléphone), et depuis 2013, d'investissements en éclairage public.

En 2016, **le SE60 a mandaté 14,76 millions d'euros de travaux et lancé 16,03 millions d'euros d'ordres de service travaux**, confirmant ainsi son rythme d'interventions sur le réseau.



Cette augmentation de l'activité se poursuit en 2017 avec déjà près de **18 M€ d'ordres de service travaux lancés**, dont :

- 40 % pour l'éclairage public (7 M€) et
- plus de la moitié en enfouissements de réseaux toujours très demandés pour 2018, contribuant d'une part à métamorphoser la physionomie des communes et d'autre part à fiabiliser les réseaux.



## LES TRAVAUX EP DU SE60

(au 10/11/17)

- 153 chantiers d'éclairage public
- pour un montant global de 7 026 600 € TTC
- dans 130 communes
- soit 1/3 des communes ayant transféré la compétence EP

En décembre 2013, le SE60 proposait à ses communes adhérentes de lui transférer la compétence « **Investissement en éclairage public** ».

A la clé, **un inventaire gratuit** des installations, luminaires et armoires, en matière de sécurité, de conformité réglementaire et de consommation énergétique. Sur le territoire des 390 communes qui ont transféré cette compétence (86 % des communes adhérentes), 153 chantiers de rénovation ont été entrepris pour remplacer les installations se révélant **majoritairement vétustes et énergivores.**

L'ensemble des données de ces inventaires viennent compléter celles du **Système d'Informations Géographiques (SIG)** du SE60.



# LES AUTRES COMPÉTENCES



## LES MARCHÉS COORDONNÉS PAR LE SE60

### GAZ 2017

- 95 collectivités
- 588 contrats
- Economie sur 2 ans : 1 M€

### ÉLECTRICITÉ 2015

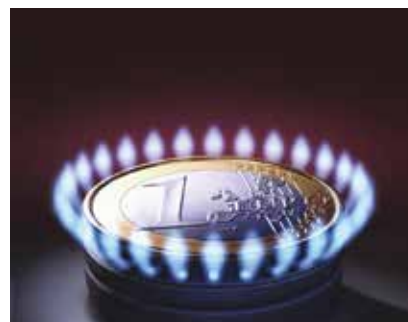
- 141 collectivités
- 402 contrats
- Economie sur 2 ans : 812 k€

Outre la modernisation et l'optimisation énergétique du parc d'éclairage public, et suite à la déréglementation des tarifs du gaz naturel puis des tarifs verts et jaunes d'électricité, le SE60 a mis en place des groupements d'achat d'énergie : un premier marché de gaz en 2014, renouvelé en 2017, un premier marché d'électricité pour les tarifs verts et jaunes en 2015 qui sera renouvelé et élargi aux tarifs bleus, pour mise en oeuvre au 1er janvier 2019.

Avec des avantages multiples pour les collectivités : **sécurisation de la procédure**, possibilité d'attirer les fournisseurs très sollicités et d'obtenir des **tarifs compétitifs** sur des besoins agglomérés, tout en conservant son autonomie.

Bien au-delà, c'est **tout un accompagnement** que le SE60 apporte aux collectivités adhérentes, en particulier par des actions

d'optimisation du coût de l'acheminement (Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité TURPE), de sensibilisation aux éco-gestes,... **toute une expertise pour réduire la facture énergétique.**



## MOUV'OISE EN CHIFFRES

(au 10/11/17)

- 55 bornes installées sur les 107 au total
- 1 600 charges
- 3 800 heures de charge
- 126 000 km parcourus grâce à Mouvoise, soit
- 3 fois le tour de la Terre !

**Le projet Mouvoise a été mené sur les chapeaux de roues !** L'année 2016 était consacrée à la préparation du dossier, à la recherche des partenaires, à la définition des caractéristiques techniques souhaitées, au lancement des marchés de fourniture, installation et supervision correspondants. Le déploiement proprement dit a démarré début 2017.

L'investissement de 1,6 M€ TTC est financé pour moitié par l'Etat au titre du programme d'investissements d'avenir, à 25 % par le Département de l'Oise, le quart restant par le SE60. Quant aux frais de fonctionnement, une contribution est demandée aux 11 intercommunalités partenaires ou aux communes, à hauteur de 1 250 € par borne et par an.

Les bornes sont **disponibles 24h sur 24 et 7 jours sur 7**, avec une assistance téléphonique continue. **Localisables** à partir d'un smartphone, elles bénéficient d'une maintenance préventive et curative, avec astreinte sous 2h pour la mise en sécurité.

Les usagers lancent la charge soit **grâce à un badge** à commander sur [www.mouv-oise.fr](http://www.mouv-oise.fr), soit **directement depuis le site via leur smartphone**. La charge est gratuite jusqu'au 1er janvier 2019.



Opération réalisée avec le concours des Investissements d'Avenir de l'Etat, confiés à l'ADEME





# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Conformément à la loi de Transition énergétique pour la croissance verte de 2015, et s'appuyant sur son expertise reconnue dans le domaine de l'énergie, le SE60 est la courroie de transmission naturelle pour déployer les stratégies énergétiques nationales et régionales auprès des communes et des intercommunalités.

**A destination des communes,** le SE60 met en place pour début 2018 :

- un **diagnostic global des bâtiments communaux**, pris en charge par le SE60, avec fourniture d'un état des lieux et de préconisations d'optimisation énergétique,
- un **fonds de concours de 1 M€ par an** pour accompagner les projets ambitieux de rénovation énergétique, cumulable avec les autres aides,
- un **accompagnement pour la mise en place d'un système de télégestion énergétique des bâtiments**.

**A destination des intercommunalités,** par convention de partenariat et dans le cadre de la **Commission Intercommunale de Transition énergétique (CITÉ)** :

- la **réalisation d'une Etude de Planification Énergétique (EPE)**, subventionnée à 70 % par l'ADEME et qui traite plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre visés par le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). En concertation avec la collectivité, cette EPE définit la feuille de route de Transition énergétique (production et distribution énergétiques du territoire).

**A destination de la région Hauts-de-France :**

- une **contribution au SRADDET** (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), en collaboration avec les deux autres syndicats d'énergie de l'ancienne Picardie (FDE80 et USED A) et dans la dynamique REV3 impulsée par la Région pour atteindre l'autonomie énergétique à horizon 2050.

**Avec d'autres structures :**

- des **conventions de partenariat spécifiques en fonction des besoins** (Parc Naturel Régional Oise - Pays-de-France, GRDF, ADTO, Institut UniLaSalle, ...)

Il s'agit bien pour le SE60 de coordonner l'ensemble des acteurs et de faciliter le passage à l'action en matière de planification, d'amélioration et d'optimisation énergétiques, ainsi que de promotion des énergies renouvelables.

Adaptation des réseaux de distribution électrique aux nouveaux usages, investissements en éclairage public, groupements d'achats d'énergie, mobilité propre et maîtrise de l'énergie constituent un ensemble cohérent et opérationnel conduisant à une stratégie globale de Transition énergétique.



**LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

(au 10/11/17)

- **205 communes ont transféré la compétence « Etudes MDE/EnR\* » au SE60**
- **10 intercommunalités ont ou sont sur le point de confier la réalisation de leur EPE au SE60**

\*MDE/EnR : Maîtrise de la Demande en Énergie et Énergies Renouvelables



Novembre 2017